

Video méthode fiche d'arret

Par **avocateauxbarreaudeprison**, le **03/09/2012 à 16:26**

voilà pour savoir faire une fiche d'arrêt en une minute chrono.

Par **avocateauxbarreaudeprison**, le **03/09/2012 à 16:27**

[http://www.you \(...\)](http://www.you (...)) Edit par la modératrice

Par **bulle**, le **03/09/2012 à 18:02**

Bonjour,

Merci de lire la charte notamment le point sur la pub:

[Charte du forum](#)

Par **Camille**, le **03/09/2012 à 18:58**

Bjr,

Et il a bien fallu au moins deux minutes chrono pour pondre ces deux messages...

[smile4]

Par **bulle**, le **04/09/2012 à 11:02**

[citation]Bjr,

Et il a bien fallu au moins deux minutes chrono pour pondre ces deux messages...

[/citation]

[smile4]

Je n'ai pas vraiment vu l'utilité de ces vidéos sachant qu'il ne s'agissait en fait que de textes qui défilait.

De plus, il y a suffisamment de posts sur le forum concernant ces sujets.

Par **Camille**, le **04/09/2012** à **11:21**

Bonjour,

De toute façon, en vidéo ou pas, je ne vois pas comment on peut apprendre à faire une fiche d'arrêt en seulement une minute chrono.

Si c'était vrai, ce serait la fortune assurée à son auteur, mais pas en dévoilant le truc à tout le monde...

[smile36]

Par **avocateauxbarreaudeprison**, le **04/09/2012** à **15:03**

de un je n'avais pas lu la charte, autant pour moi, certes c'est une faute.

Mais ensuite de deux, ça sert à rien de critiquer le travail d'autrui, ces vidéos c'est avec mes moyens, je ne suis pas monteur de vidéo, et c'est une méthode en une minute chrono, c'est la durée de la vidéo ensuite le texte se lit et ça donne quelques conseils, mais c'est sur que des spécialistes de la fiche d'arrêt n'ont pas besoin de conseils, d'ailleurs fallait comprendre la subtilité du titre.... ma vidéo s'appelle méthode de la fiche d'arrêt en une minute et non pas savoir faire une fiche d'arrêt en une minute et vous vous dites juriste, j'aimerais pas être défendue par des personnes qui ne savent même pas faire la différence.

Par **Camille**, le **04/09/2012** à **17:52**

Bjr,

[citation] et vous vous dites juriste[/citation]

Non, non, seulement juristes... étudiants, tudiant !

[citation] j'aimerais pas être défendue par des personnes qui ne savent même pas faire la différence[/citation]

Mais qui vous dit que nous, on aimerait vous défendre, hum ?

[smile36]

P.S. : Une "méthode de", ce n'est pas pour apprendre à "savoir faire" ?

Par **gregor2**, le **04/09/2012** à **17:56**

Bonjour,

[citation]ma vidéo s'appelle méthode de la fiche d'arrêt en une minute et **non pas savoir faire une fiche d'arrêt en une minute et vous vous dites juriste**, j'aimerais pas être défendue par des personnes qui ne savent même pas faire la différence[/citation]

Pourtant votre premier message dit, et je vous cite :

[citation]

voilà **pour savoir faire une fiche d'arrêt en une minute chrono.**[/citation]

Bravo pour la leçon sur la nuance du français ;)

Ah ... L'éternel arroseur arrosé, et vous dites donner des conseils de méthodologie ?

À prendre avec humour ;)

Par **gregor2**, le **05/09/2012** à **21:59**

Re bonsoir , sans oublier que la vidéo ne fait pas une minute mais une minute quarante-quatre ... Ce n'est pas moi qui en ai fait la remarque mais je voulais partager :p il faut peut être faire défiler le texte plus vite :p

À suivre : le droit civil en une minute (mais là ça va défiler vite)